Rassemblement historique du 30 mars 2023

LE PRINTEMPS SERA CHAUD, LA MOBILISATION AUSSI

Pas moins de 2000 militantes et militants se sont regroupés à Québec le 30 mars dernier à l'occasion d'un rassemblement historique du Front commun. D'une seule voix, ils ont échangé sur l'état de la négociation et sur l'intensification de leur mobilisation.

Profitant de l'heure du diner, les militantes et les militants se sont déplacés devant l'Assemblée nationale pour rappeler au gouvernement caquiste que ses offres sont loin d'être acceptables et qu'il doit offrir à son personnel davantage qu'un appauvrissement.

Des travailleuses et des travailleurs œuvrant en santé, en services sociaux, en éducation et en enseignement supérieur – membres de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) et de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) – ont échangé sur leurs propres réalités autant que sur leurs points communs tout en discutant stratégies et moyens de pression à mettre en œuvre au cours des prochains mois. Tout au long de la journée, les échanges ont porté sur l'importance de mener une mobilisation forte et large.

Les prochaines semaines seront donc marquées par l'intensification de la mobilisation. Demeurez à l'affût pour participer en grand nombre aux actions du Front commun.

Le point sur le « dépôt » du 27 mars et sur la fin des forums

Le 27 mars dernier, les représentants du Conseil du trésor annonçaient le dépôt de la « troisième offre » à la table centrale. Pour le Front commun, il ne s'agit pas véritablement d'un nouveau dépôt, mais plutôt d'un document venant préciser certains éléments inclus dans les offres gouvernementales de décembre 2022, alors que ces précisions étaient demandées depuis des mois ! L'offre salariale demeure la même et la volonté d'appauvrir les travailleuses et les travailleurs est malheureusement toujours sur la table. Ce « dépôt » ne permet toujours pas un enrichissement visant un rattrapage général comme revendiqué.

Quant à sa tentative de transposer les discussions en dehors des tables de négociation, le gouvernement n'a eu d'autre choix que d'abandonner son projet. La présidente du Conseil du trésor, Mme Sonia LeBel, a finalement annoncé la semaine dernière que les forums n'auront pas lieu. Ces enjeux seront discutés aux tables de négociation, comme il se doit.

Dépôt coordonné des listes de services essentiels

Cette semaine, pour la première fois depuis la mise en place de la loi sur les services essentiels, les syndicats du réseau de la santé et des services sociaux membres de la CSN, de la CSQ, de la FTQ et de l'APTS déposeront en simultané leurs listes de services essentiels auprès de leurs employeurs respectifs.

Ce dépôt coordonné à tous les employeurs de la santé et des services sociaux est également un geste symbolique, une affirmation concrète de la solidarité indéfectible des membres du Front commun dans la présente ronde de négociation.

Cette étape obligatoire est un premier pas vers l'acquisition du droit de grève. En effet, la loi prévoit la remise de ces listes auprès de l'employeur au moins 90 jours avant qu'un syndicat puisse exercer la grève. Bien que ce dépôt des listes n'annonce pas l'exercice de la grève dans un avenir immédiat – plusieurs autres délais légaux doivent être respectés –, il fait en sorte que nous serons prêts dans l'éventualité où le recours à la grève deviendrait nécessaire. Vous serez appelés à vous prononcer en assemblée générale, le cas échéant.